

PARTIE RESERVEE AU JURY		TOTAL C.A.P	TOTAL B.E.P		
SCIENCES MEDICO-SOCIALES		/30	/50		
QUESTIONS A TRAITER	LE CANDIDAT DOIT COCHER LA CASE CORRESPONDANT A L'EXAMEN PRESENTE	C.A.P PETITE ENFANCE <input type="checkbox"/>	B.E.P CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES <input type="checkbox"/>	C.A.P	B.E.P
C.A.P		Les candidats au seul CAP répondent aux questions indiquées par une croix.	Les candidats au BEP répondent à toutes les questions.		
	<p style="text-align: center;">SITUATION <i>qui travaillent</i></p> <p>Virginie BERTRAND, âgée de 18 ans vit avec son jeune frère Jonathan (2 ans) chez ses parents. Les parents de Virginie accueillent momentanément son grand-père Gustave (78 ans) veuf et récemment hospitalisé pour un accident cardio-vasculaire. Leur logement étant peu fonctionnel, la maman de Virginie recherche une autre solution d'accueil pour son papa. La jeune fille vient d'être embauchée en Contrat Emploi Solidarité au sein de la classe d'insertion scolaire proche de son domicile. Elle y fait la connaissance de Julie, enfant trisomique âgée de 8 ans.</p> <p>1. Analysez la situation et listez les problèmes rencontrés par la famille BERTRAND.</p> <p><i>Famille composée de 4 personnes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les parents <i>qui travaillent</i> - une adolescente de 18 ans : Virginie - un enfant de 2 ans : Jonathan - le grand père en convalescence <p><i>Problèmes rencontrés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - le grand père est hébergé dans un logement non adapté à sa convalescence - les parents travaillent : M^{re} Bertrand doit trouver une solution d'hébergement pour son père et un mode de garde pour son fils. - Virginie occupe un emploi précaire (CES) qui nécessite une recherche d'emploi stable à long terme - Plusieurs générations cohabitent dans un même logement. 			-	4
X	2.1 Julie souffre de trisomie 21. Quelle est l'origine de cette maladie, quelle est la nature du handicap ?			2	2
	<p>→ Maladie transmise par les gènes caractérisée par une aberration chromosomique au niveau de la 2^e paire (3 chromosomes)</p> <p>→ Retard mental plus ou moins profond avec parfois une malformation cardiaque.</p>				

ACADEMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : BEP Carrières Sanitaires et Sociales CAP Petite Enfance			Durée : CAP : 2H BEP : 3H30	
Epreuve : EP2 Sciences et Technologies			Coefficient : CAP : 4 BEP : 8	
Echelle :	Nb. Tirages :	CORRIGE	N°	Feuille : 1/7

C.A.P	SCIENCES MEDICO-SOCIALES	C.A.P	B.E.P
X	<p>2.2 Citez quatre caractéristiques physiques principales d'un enfant trisomique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - faciès de type mongolien : visage élargi au niveau des pommettes - langue épaisse sortant de la bouche - repli vertical de la paupière - Mains courtes présentant un seul pli palmaire 	2	2
X	<p>2.3 Précisez le nom de l'allocation destinée aux parents d'un enfant handicapé. Citez l'organisme qui verse cette prestation.</p> <p>AES : Allocation d'Education Spéciale CAF : Caisse d'Allocation Familiale</p>	2	2
<p>3. La maltraitance.</p> <p>Sur son lieu de travail, Virginie prend connaissance d'un document d'information, destiné au personnel, concernant la maltraitance et l'obligation de signalement des sévices sur enfants.</p>			
X	<p>3.1 Enoncez quatre indicateurs de maltraitance.</p> <p>* <u>Signes physiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - retard staturo-pondéral - lésions sur la peau ou les muqueuses - existence de fractures multiples (récentes et/ou anciennes) - traumatismes crâniens - lésions des viscères - sévices sexuels <p>* <u>Signes psychologiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enfant triste, ne jouant pas - enfant agressif à l'égard des autres ou de lui-même - enfant sans émotion, indifférent. 	2	2
X	<p>3.2 Qui peut signaler la maltraitance, à quels organismes peut-on s'adresser ?</p> <p>→ Toute personne ayant connaissance d'une maltraitance est dans l'obligation de la signaler à un service compétent.</p> <p>→ Où s'adresser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PMI - juge pour enfant - police - DDASS (secteur enfance) 	3	3
X	<p>3.3 Quelle institution assure la protection de l'enfance ? Comment est organisée cette protection ?</p> <p>→ A.S.E = Aide Sociale à l'enfance</p> <p>→ l' A.S.E veille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à maintenir l'enfant dans son milieu familial moyennant une aide financière ou un soutien éducatif. - au placement de l'enfant si nécessaire dans une famille d'accueil, chez des assistantes maternelles agréées, un foyer de l'enfance ou une maison d'enfant à caractère social. 	3	3

ACADEMIE DE GRENOBLE				SESSION 1999	
EXAMEN : BEP Carrières Sanitaires et Sociales CAP Petite Enfance				Durée : CAP : 2H BEP : 3H30	
Epreuve : EP2 Sciences et Technologies				Coefficient : CAP : 4 BEP : 8	
Echelle :	Nb. Tirages :	CORRIGE	N°	Feuille : 2/7	

C.A.P	SCIENCES MEDICO-SOCIALES	C.A.P	B.E.P
X	<p>4. Les modes de garde de la petite enfance.</p> <p>Jonathan le petit frère de Virginie passe une partie de ses journées en crèche collective. Ses parents ont hésité entre la crèche collective et l'emploi d'une assistante maternelle indépendante. Présentez en les comparant ces deux modes de garde.</p>	6	6
		Crèche collective	Assistante maternelle indépendante
Définition	Etablissement accueillant dans la journée des enfants de 3 mois à 3 ans dont les parents travaillent.	Personne accueillant de jour à leur domicile des enfants de moins de 6 ans en nombre limité.	
Capacité	40 à 80 enfants (accueil collectif)	1 à 3 max (accueil familial)	
Encadrement des enfants	1 adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas 1 adulte pour 8 enfants qui marchent	1 assistante maternelle pour 3 enfants	
Personnel	- Une directrice puéricultrice (D.E) - Des auxiliaires de puériculture (CAFAP) - Une éducatrice de jeunes enfants (D.E) - Un agent technique (CAP Petite Enfance)	- Une assistante maternelle agréée par la DDASS	
Horaires	Imposés par la structure.	Négociés avec les parents.	

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : BEP Carrières Sanitaires et Sociales CAP Petite Enfance		Durée : CAP : 2H BEP : 3H30	
Epreuve : EP2 Sciences et Technologies		Coefficient : CAP : 4 BEP : 8	
Echelle :	Nb. Tirages :	CORRIGE	N°
		Feuille : 3/7	

C.A.P	SCIENCES MEDICO-SOCIALES	C.A.P	B.E.P
	<p>5. Le développement de l'enfant.</p> <p>Virginie apprécie beaucoup de communiquer avec Jonathan qui commence à parler et à se faire comprendre.</p>		
X	<p>5.1 Nommez chronologiquement les étapes de l'acquisition du langage (0 à 4 ans).</p> <ul style="list-style-type: none"> - vagissements - vocalises - babillages - Monosyllabes - double syllabes - Mot phrase - langage global significatif - explosion du vocabulaire - Maîtrise du langage 	4	4
X	<p>5.2 Citez quatre comportements de l'adulte favorisant cet apprentissage.</p> <ul style="list-style-type: none"> - parler à l'enfant : - associer les mots aux gestes - parler sur un ton calme - ne pas parler un langage-bébé - mettre des mots sur les sentiments - ne pas être trop exigeant à l'égard de l'enfant - laisser à l'enfant le temps d'exprimer ses besoins - raconter des histoires, chanter des comptines, lire des livres d'images ... 	4	4
X	<p>5.3 Citez deux troubles du langage chez l'enfant.</p> <ul style="list-style-type: none"> - le zéziement - le bégaiement - la dyslexie 	2	2

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : BEP Carrières Sanitaires et Sociales CAP Petite Enfance		Durée : CAP : 2H BEP : 3H30	
Epreuve : EP2 Sciences et Technologies		Coefficient : CAP : 4 BEP : 8	
Echelle :	Nb. Tirages :	CORRIGE	N°
		Feuille : 4/7	

C.A.P	SCIENCES MEDICO-SOCIALES	C.A.P	B.E.P
	<p>6. Le vieillissement.</p> <p>Gustave le grand-père de Virginie est affaibli et démoralisé depuis son retour de l'hôpital.</p> <p>6.1 Quelles sont les causes qui permettent d'expliquer ce constat ? (En citer quatre).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il sort de l'hôpital après un accident cardio-vasculaire - Il sait que sa fille cherche une solution de placement pour lui - Il se rend compte qu'il est une charge lourde pour la famille - Il craint de ne pas pouvoir vivre seul à domicile. <p>6.2 Donnez la définition du terme « dépendance ». Que peut faire la famille de Gustave pour éviter qu'il ne devienne trop dépendant ?</p> <p>2 définitions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être incapable de satisfaire seul ses besoins fondamentaux (V. Henderson) - personne qui ne peut plus accomplir sans aide les différentes activités de la vie quotidienne y compris la réalisation de tâches domestiques lui permettant de vivre seul. <p>Pour éviter qu'il devienne trop dépendant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le stimuler - créer un environnement affectif - essayer de le replacer dans son environnement habituel assez rapidement. 	-	4
		-	2

ACADEMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : BEP Carrières Sanitaires et Sociales CAP Petite Enfance			Durée : CAP : 2H BEP : 3H30	
Epreuve : EP2 Sciences et Technologies			Coefficient : CAP : 4 BEP : 8	
Echelle :	Nb. Tirages :	CORRIGE	N°	Feuille : 5/7

C.A.P	SCIENCES MEDICO-SOCIALES	C.A.P	B.E.P
	<p>6.3 Dans sa recherche d'aide pour la prise en charge de Gustave, Mme BERTRAND étudie les possibilités d'accueil en maison de retraite. Après lecture du document de l'annexe 1, présentez : les conditions d'hébergement, les services et équipements proposés, les conditions de vie proposées par cette structure.</p> <p>* Conditions d'hébergement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire une demande d'admission par formulaire - Chambre à 1 ou 2 lits - pas d'animaux - meubles et objets personnels autorisés <p>* Conditions de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sorties libres avec possibilité de s'absenter plusieurs jours - visites facilitées - équipement de la chambre pendant aux besoins de chacun (confort et sécurité) <p>* Services et équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - restauration collective - entretien du linge - téléphone - télévision - coffre - équipements particuliers. - animation - équipe médicale - surveillance vidéo 	-	5
	<p>6.4 Mme BERTRAND envisage également pour son père une solution de retour à son domicile personnel.</p> <p>6.4.1 Citez deux avantages d'une telle solution.</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintien de la personne âgée dans son cadre de vie - maintien des relations de voisinage - maintien des repères spatiaux et affectifs - maintien de l'indépendance et du choix de vie <p>6.4.2 Citez trois services lui permettant de rester à domicile dans de bonnes conditions. Indiquez le rôle de chacun.</p> <ul style="list-style-type: none"> - service de soins infirmiers à domicile - hospitalisation à domicile - services d'aide ménagère : entretien des locaux, du linge, approvisionnements. - services d'auxiliaires de vie : Soins d'hygiène, travaux ménagers, accompagnement dans les déplacements. - services de garde à domicile : assurer présence régulière auprès d'une personne 	-	2
		-	3

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : BEP Carrières Sanitaires et Sociales CAP Petite Enfance		Durée : CAP : 2H BEP : 3H30	
Epreuve : EP2 Sciences et Technologies		Coefficient : CAP : 4 BEP : 8	
Echelle :	Nb. Tirages :	CORRIGE	N°
			Feuille : 6/7

LES AMANDINES

CONDITIONS DE SEJOUR

Restauration : traditionnelle, dans un cadre hôtelier convivial, elle est servie dans deux salles de restaurant.

Vie sociale : les sorties sont libres et recommandées, avec la possibilité de s'absenter un ou plusieurs jours.
Les visites sont facilitées par des salons d'accueil et une salle de restaurant familles-amis.

Chambres : équipées selon les besoins de confort et de sécurité de chacun.
Chaque chambre possède une salle d'eau comportant un équipement adapté aux résidents, quel que soit leur handicap.

Linge : le linge des résidents, marqué de leur nom, est entretenu par l'établissement.

Téléphone : accès direct au réseau, sur demande, dans chaque chambre, avec l'attribution d'une ligne personnelle.

Télévision : location individuelle possible.
Salons de télévision collectifs.

Animaux : par mesure d'hygiène, les animaux ne sont pas acceptés dans l'établissement.

Objets personnels : les résidents peuvent installer dans leur chambre petits meubles et objets personnels.

Valeurs : un coffre est mis à disposition des résidents.

Animation : de nombreuses activités sont proposées et offertes aux résidents pour maintenir et développer une vie relationnelle et culturelle. Un programme d'animation les informe régulièrement ainsi que leurs familles. Afin de favoriser les sorties, les Amandines disposent d'un mini-bus spécialement aménagé.

Equipements particuliers : salles d'animation et de musique, salle de culte, salle de kinésithérapie et ergothérapie, salle de bain ergonomique, boutique, cafétéria, salons, terrasses, jardin, bibliothèque, salon de coiffure, pédicure.

ADMISSION

Des formulaires de demande d'admission sont fournis par l'établissement.
Pour bénéficier de la priorité dont jouissent les caisses de retraite qui ont réservé des lits, il convient de faire transiter la demande par ces institutions.



PRIX DE JOURNEE

Le prix de journée est identique en chambre à un ou deux lits.

Il comprend l'ensemble des repas, l'entretien du linge et des chambres.

L'établissement est habilité au titre de l'Aide Sociale, conventionné par les Caisses d'Assurance Maladie pour la cure médicale et conventionné "Tiers-Payant" pour la Sécurité Sociale.

Les résidents qui ne bénéficient pas de l'Aide Sociale déposent à l'admission une caution équivalente à un mois de séjour.

Les résidents peuvent bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) selon certaines conditions de ressources.



SURVEILLANCE MEDICALE

Une équipe médicale composée d'infirmières et d'aides-soignantes assure quotidiennement les soins prescrits par les médecins.

Un système de surveillance vidéo protège les entrées et sorties de l'établissement.

ACADEMIE DE GRENOBLE				SESSION 1999	
EXAMEN : BEP Carrières Sanitaires et Sociales CAP Petite Enfance				Durée : CAP : 2H BEP : 3H30	
Epreuve : EP2 Sciences et Technologies				Coefficient : CAP : 4 BEP : 8	
Echelle :	Nb. Tirages :	CORRIGE	N°	Feuille : 7/7	